

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFA ACADEMIQUE DU LIMOUSIN
Olivier AUROY
05.55.11.43.76
cfaacademiquedulimousin@ac-limoges.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Avoir entre 15 et 29 ans révolus Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap Possibilité d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence. (Nous consulter)

Prérequis pédagogiques :

Après un Bac

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Valider le contenu du diplôme BTS TOURISME en apprentissage Le titulaire du BTS TOURISME est capable : • D'informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations touristiques • De finaliser une vente et en assurer le suivi commercial • De créer et promouvoir des produits touristiques ou des territoires, via les nouvelles technologies • D'accueillir et d'accompagner des touristes. Ce professionnel possède une culture approfondie des métiers du tourisme (connaissance du cadre organisationnel et juridique, du marché de l'organisation touristique...). Il doit, en outre, être attentif à l'application des principes et dispositifs liés au développement durable. La maîtrise des langues étrangères constitue, compte tenu du secteur d'activité professionnel, une évidente nécessité. En fonction des structures ou des missions qui lui sont confiées, le travail peut être en horaires décalés. Il peut être employé dans les entreprises de tourisme (agences de voyages, tours opérateurs, centrales de réservation...), les organismes de tourisme territoriaux liés à des institutions locales régionales, voire nationales (offices de tourisme, comités départementaux et régionaux du tourisme...), les entreprises de transport de personnes (autocaristes, compagnies aériennes, transporteurs maritimes et fluviaux...) et les entreprises d'hébergement (clubs et villages vacances, hôtellerie de plein air...)

Contenu et modalités d'organisation

En plus des enseignements généraux (8h hebdomadaires) (français et deux langues étrangères), la formation comporte des enseignements professionnels (23h hebdomadaires) : Gestion de la relation client (4h hebdomadaires) : l'accueil, la promotion, la prospection, la négociation commerciale, la gestion des réclamations, ... Gestion de l'information touristique (4h hebdomadaires en 1^{er} année, 3h en 2^e année) : en 2^e année, les étudiants choisissent une dominante information et multimédias (logiciels bureautiques et de publication, web) ou information et touristique (apprentissage des plateformes de réservation) Elaboration de l'offre touristique (11h hebdomadaires) : le droit (Code du tourisme, Code de la consommation, etc), le cadre institutionnel, le marché et la géographie du tourisme... La professionnalisation est renforcée par des ateliers (3h hebdomadaires en 1^{er} année, 4h en 2^e année) qui permettent aux étudiants d'approfondir le programme par des cas pratiques (études de cas en collaboration avec des entreprises, la commercialisation de voyages d'affaires en langue étrangère, ...). La réalisation d'une étude personnalisée encadrée, 1 heure par semaine, leur permet d'élaborer leur projet professionnel en choisissant un thème comme les croisières ou le guidage. Cette étude donne lieu à un rapport qui avec le livret recensant toutes les activités professionnalisantes sont évaluées à l'examen. Sous statut scolaire, l'élève est en stage en France ou à l'étranger pendant 12 semaines réparties sur les deux années. Modules EU 01. Culture générale et expression EU 02. Communication en langues vivantes étrangères EU 02.1. Langues vivante étrangère A : Anglais EU 02.2. 2.1. Langues vivante étrangère B Les langues vivantes concernées sont, au choix du candidat, une des langues suivantes : allemand, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, russe. EU 03. Gestion de la relation client EU 04. Élaboration de l'offre touristique EU 04.1. Tourisme et territoire EU 04.2. Production d'une prestation touristique EU 05. Gestion de l'information touristique UC 06. Parcours de professionnalisation Ufac 01. Langue vivante étrangère

...

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

BTS tourisme - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Licence pro guide conférencier Licence pro Métiers du tourisme et des loisirs

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00182883	du 01/09/2020 au 30/06/2022	Saint-Junien (87)	CFA ACADEMIQUE DU LIMOUSIN		Non éligible	
00212399	du 06/09/2021 au 30/06/2023	Saint-Junien (87)	CFA ACADEMIQUE DU LIMOUSIN		Non éligible	
00258326	du 06/09/2022 au 30/06/2024	Saint-Junien (87)	CFA ACADEMIQUE DU LIMOUSIN		Non éligible	

00335003du 01/09/2023 au
30/06/2025Saint-Junien
(87)LYCÉE PAUL
ELUARDNon
éligible**00394419**du 01/09/2024 au
30/06/2026Saint-Junien
(87)LYCÉE PAUL
ELUARDNon
éligible**00512047**du 01/09/2025 au
30/06/2027Saint-Junien
(87)LYCÉE PAUL
ELUARDNon
éligible